Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 49
DECEMBRE
2020

SACS POUBELLE !

A lire en page 28

« LES APPRENTIS'SAGES
DU CHÂTEAU DE GOUVY »

A lire en page 13

VOTRE RELEVÉ DE COMPTEUR
D'EAU...

A lire en page 28

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 5
- Anniversaires de mariage 6
- L'administration communale vous informe 8
- Le CPAS vous informe 11
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 12
- Cutlure - EPN - Bibliothèque - Evénément 14
- Nature - Environnement 16
- Energie 20
- Associations 22
- Santé-Sécurité 22
- Social 23
- Economie, commerces et services 24
- Relevé du compteur d'eau et distribution des sacs poubelle 28

Photo de couverture : Pixabay

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **fin mars 2021**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be et dans cette Vie communale. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

EDITORIAL

Les lumières ont égayé nos rues, les façades des maisons, certaines sont encore présentes - les fêtes, habituellement signe de rassemblement, de rencontre ont dû s'organiser autrement, limitant les contacts en présentiel, ramenant au cercle familial proche le partage de ces 2 moments précieux de l'année. Les habitudes ont dû changer et un maximum de personnes s'est adapté. Des initiatives de solidarité ont fleuri pour parsemer un peu de joie, de chaleur en cette période particulière : « Et si à Noël, Gouvy se voyait du ciel ! », « Une carte pour Noël » et toutes les initiatives dans les écoles, les groupements de villages.

2020 sera une année qui restera dans les esprits, par les sacrifices, les adaptations que nous avons dû opérer. Mais tentons de garder au maximum le souvenir des élans de solidarité, des petites attentions que les gens ont portés aux uns et aux autres, de l'investissement du personnel des soins de santé, des achats plus locaux pour soutenir nos commerces, ..., de ce que chacun, vous avez contribué à rendre cette année un peu plus belle, un peu plus simple, un peu plus heureuse.

Les portes d'une nouvelle année s'ouvrent. 2021 est à construire. Je ne doute pas que nous retiendrons les expériences de l'année 2020 pour poursuivre un changement de société dans nos relations, dans nos pratiques d'achat, dans des choix respectueux de l'environnement, ...

Au niveau communal, l'année 2021 sera une année de constitution de la partie administrative de dossiers conséquents pour une réalisation dans les années à suivre :

- Gouvy village - égouttage, distribution d'eau et réfection de voirie (Rue du Mayon, Rue du Centre, Rue du Wago, Rue du Cheneux, Les Ruelles, ...) ;
- Cherain et alentours : réfection de la voirie Baclain, Cherain, Rettigny, de la voirie à Vaux et du parking de l'école de Cherain ;
- Gouvy – création d'un parking à destination notamment de l'école Sainte-Thérèse ;
- Gouvy - hall de sport, réalisation d'une consultation populaire et, le cas échéant, constitution du dossier technique dans le cadre de l'octroi du subside de 2.200.000 € ;

Au niveau régional, il en sera de même pour les travaux suivants (constitution des dossiers administratifs en 2021 pour une réalisation dans les années qui suivent) :

- Gouvy – réfection de la Rue de la Gare
- Gouvy – prolongation du Ravel jusqu'à la gare.

Nous tenterons de vous informer au mieux de l'évolution de ceux-ci.

Enfin, au nom du collège communal, je vous présente tous nos vœux de bonheur, de réussite pour cette année 2021. Faisons cap sur une nouvelle année à aborder avec entrain et bonne humeur ! Nous vous souhaitons à tous de voguer vers des aventures toujours plus belles...

Véronique Léonard
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvy.be

Suite à la crise sanitaire, **l'administration communale est accessible uniquement sur rendez-vous**. Il suffit d'un appel au 080/29.29.29.

Ce fonctionnement est mis en place afin d'éviter une présence trop importante du public, au même moment, dans les couloirs de l'administration.

Petits rappels :

- le port du masque est obligatoire ;
- la distanciation sociale est d'application (1,5 m) ;
- du gel hydroalcoolique est disponible dans le sas d'entrée, merci d'en faire bon usage ;
- venir prioritairement seul, sauf si la démarche administrative nécessite la présence d'une personne supplémentaire ;
- si certaines démarches sont réalisables par mail ou par téléphone, merci de privilégier ce mode de communication.

Horaire d'ouverture des bureaux de l'Administration Communale de Gouvy				
	Population		Autres services	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mardi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mercredi	08.00 - 12.30	13.30 - 18.00	08.00 - 12.30	13.30 - 16.00
Jeudi	08.00 -12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Vendredi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Samedi	09.00 - 12.00		sur RDV pour l'urbanisme	

CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez dans cette rubrique **les ordres du jour des conseils communaux**. Les personnes qui le souhaitent peuvent avoir **accès aux comptes-rendus** sur le site communal www.gouvy.be. A défaut d'un accès numérique, un envoi par courrier peut être envisagé sur demande, pour des points précis repris à l'ordre du jour. Le cas échéant, la demande est à adresser par téléphone ou par courrier à l'administration communale.

Nous vous informons également que les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir par mail de préférence ou par courrier, une **invitation pour assister au conseil communal, dans le public**, accompagnée de l'ordre du jour de celui-ci. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à Myriam Hay (080/29.29.31 - myriam.hay@gouvy.be)

ORDRE DU JOUR

23 SEPTEMBRE 2020

1. Conseillers communaux élus - Formation du tableau de préséance. Conseillers communaux suppléants - Formation du tableau de préséance.
2. Déclaration individuelle d'apparentement. PRISE D'ACTE.
3. Asbl Maison du Tourisme de la Haute Ardenne. DESIGNATION des représentants de la Commune aux Assemblées Générales et au Conseil d'administration.
4. PCS3 - Commission d'accompagnement. DESIGNATION des représentants communaux.
5. C.P.A.S. Modification budgétaire ordinaire n° 1 - exercice 2020. APPROBATION.
6. F.E. de Steinbach. Compte 2019. APPROBATION.
7. F.E. de Rogery. Compte 2019. APPROBATION.
8. F.E. de Cherain. Budget 2021. APPROBATION.
9. F.E. de Rettigny. Budget 2021. APPROBATION.
10. F.E. de Rogery. Budget 2021. APPROBATION.
11. F.E. de Baclain. Budget 2021. APPROBATION.
12. Tourisme. Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthe orientale ASBL. Octroi d'un subside exceptionnel de 1.975,39 € pour l'engagement d'étudiants durant l'été 2020. DECISION.
13. Patrimoine communal. Mise à disposition, par bail emphytéotique, des biens cadastrés 3ème Division Section C n° 100M, 100N et 100S étant terrain de sport et installation de sport d'une superficie de 2ha04a72ca, à l'ASBL Sporting Club Bovigny. APPROBATION.
14. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) B1 en qualité de responsable de crèche et de coordinateur ATL et constitution d'une réserve. APPROBATION.
15. Mandat de paiement n° 1087/2020. Exécution des dépenses sous la responsabilité du Collège communal. INFORMATION.

28 OCTOBRE 2020

1. BUDGET 2020 : modifications ordinaire et extraordinaire n° 2. APPROBATION.
2. Déclaration FEDEM : Coût-vérité : budget 2021. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2021 : 98 %. APPROBATION.
3. Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages et des déchets ménagers y assimilés, pour l'exercice 2021. APPROBATION.
4. Distribution d'eau. Redevance communale relative au prix de l'eau pour les exercices 2021 et 2022. DECISION.
5. Patrimoine communal.Vente de la coupe ordinaire de bois de l'automne 2020. Cahier des charges et catalogue. APPROBATION.
6. Patrimoine communal. Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de l'école de Beho. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
7. à 15. F. E. de Langlire et Brisy. Comptes 2019. F. E. de Bovigny, Brisy, Gouvy, Limerlé, Montelabn, Ourthe, Steinbach. Budgets 2021. APPROBATION.
16. Accord-cadre de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'achat de livres (2021-2025). Adhésion au marché organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'achat de livres (2021-2025). APPROBATION.
17. Fourniture de consommables pour les métiers de la construction. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
18. Fourniture de matériel pour l'entretien et la réparation du chauffage. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
19. Fourniture de matériel pour l'entretien, la réparation et la mise en place de l'électricité générale des bâtiments. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
20. Environnement. Collecte en porte-à-porte du papier - carton. Non-adhésion au marché de collecte d'Idelux

Environnement. DECISION.

21. Accueils extrascolaires communaux - Projet d'accueil et Règlement d'ordre intérieur. APPROBATION.
22. Accueil Temps Libre - Programme CLE 2020-2025. APPROBATION.
23. Règlement complémentaire de circulation routière. Instauration d'une zone résidentielle et d'un dispositif surélevé sur la voirie sise au PCA Bastin. APPROBATION.
24. Province de Luxembourg - Le commissaire d'Arrondissement Mr Olivier Dervaux. Procès-verbal de vérification de caisse de la Commune - Contrôle de la situation de caisse pour la période du 01.01.2019 au 30.09.2019. INFORMATION.

25 NOVEMBRE 2020

1. C.P.A.S. Modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n°2 - exercice 2020. APPROBATION.
2. F.E. de Beho. Compte 2019. APPROBATION.
3. IDGOUVY ASBL. Octroi d'un subside exceptionnel d'un montant de 3.022,07€ visant à prendre en charge une partie de la facture d'eau 2019. DECISION.
4. ASBL Les Echos de la Ronce à Langlire. Octroi d'une avance de trésorerie. DECISION.
5. Intercommunale SOFILUX. Augmentation du subside attribué à TVLux. APPROBATION.
6. Contrat-cadre - Fournitures de matières premières pour la menuiserie. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
7. Acquisition à l'état neuf d'un camion de chantier avec benne basculante. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
8. Patrimoine communal. Réalisation d'un préau et reprofilage de la cour de récréation de l'école de Bovigny. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
9. Patrimoine communal. Vente du bâtiment sis rue du Bechait 3, cadastré 1ère Division, section A, n° 394h. DECISION DE PRINCIPE.
10. Patrimoine communal. Vente, de gré à gré, du lot 1 du lotissement communal de Vaux d'une contenance de cinq ares et septante-cinq centiares à Madame AMORY Joan et Monsieur MBARGA MENGUE Sammy. APPROBATION.
11. Personnel communal. Engagement d'un employé administratif D4 et réserve de recrutement. Engagement d'un employé administratif D6 et réserve de recrutement. APPROBATION.
12. à 20 : Intercommunales SOFILUX, VIVALIA, IDELUX - Projets publics, IDELUX Finances, IDELUX Environnement, IDELUX Développement, IDELUX Eau, IMIO, ORES Assets. Assemblées générales ordinaire. Ordres du jour. APPROBATION.
21. Mandat de paiement n° 1331/2020. Exécution de la dépense sous la responsabilité du Collège Communal. INFORMATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **PESCHON Hugo**, né à Malmedy le 25 août, fils de Romain et d'HUBERT Justine de Cherain.
- **HUET Hugo**, né à Saint-Vith le 27 août, fils de Pierre et de VAN DEN MEERSSCHE Chloé de Sterpigny.
- **HARDY Manoé**, né à Liège le 12 août, fils de Cédric et de TEFNIN Catherine de Rettigny.
- **LAMBERT Eyden**, né à Marche-en-Famenne le 9 septembre, fils de Fabrice et de MENUACH Séphora de Beho.
- **PAROLIN Liziano**, né à Saint-Vith le 25 septembre 2020, fils d'Aurélien et de WATTEAU Isabelle de Gouvy.
- **FRANCOIS MORIAU Timéo**, né à Malmedy le 02 octobre, fils de Donovan et de Lindsay de Beho.
- **BOUILLENNE Cali**, née à Saint-Vith le 03 octobre, fille de David et de LEONARD Emilie de Baclain.
- **HENKES MARIMAN Lina**, née à Saint-Vith le 04 octobre, fille d'Allan et d'Alexia de Gouvy.
- **BEUGNIES MOTTE Noah**, né à Marche-en-Famenne le 04 octobre, fils de Jérôme et d'Aurélie de Gouvy.
- **MARQUES REIS Leonor**, née à Luxembourg le 18 octobre, fille de TRINDADE DOS REIS Luis et DA FONSECA MARQUES REIS Ana Lucia de Deiffelt.
- **NICOLAY Arnaud**, né à Saint-Vith le 25 octobre, fils de Johan et de BERTRAND Sonia de Gouvy.
- **LOUVINS Enzo**, né à Verviers le 28 octobre, fils de Julien et de PIRONT Floriane de Courtil.

- **LOUVINS Liam**, né à Verviers le 28 octobre, fils de Julien et de PIRONT Floriane de Courtil.
- **LEJEUNE Edana**, née à Saint-Vith le 30 octobre, fille de Didier et de HENVEL Tiffany de Beho.
- **SERVAIS Amadéo**, né à Saint-Vith le 24 novembre, fils de Gérôme et de LIXON Kimberly de Deiffelt.
- **KNODEN Adélie**, née à Gouvy le 26 novembre, fille de David et de LESPAGNARD Sandra de Sterpigny.

MARIAGES

- **NASSER Ahmad & ABULTAYEF Hala de Bovigny**, se sont unis le 29 août.
- **CAPRASSE François & TABART Noémie de Hallonru**, se sont unis le 29 août.
- **BROEDERS Serge & FERRARA Stella de Baclain**, se sont unis le 5 septembre.
- **LODOMEZ Mathieu & KRINGS Diana de Cherain**, se sont unis le 8 octobre.
- **BETBEZE Christian & MACIAS MARTIN Jennifer**, se sont unis le 13 octobre.
- **LALOY Nicolas & MOINET Christelle**, se sont unis le 14 novembre.

DÉCÈS

- **ROBETTE Christophe de Limerlé**, est décédé le 29 août à l'âge de 50 ans.
- **CALIFICE Georges de Bovigny**, est décédé le 4 septembre à l'âge de 90 ans.
- **LAURENT Henri de Montleban**, est décédé le 13 septembre à l'âge de 87 ans.
- **BAAR Joseph de Rettigny**, est décédé le 15 septembre à l'âge de 63 ans.
- **MEYER Charles de Beho**, est décédé le 22 septembre à l'âge de 89 ans.
- **HUBERTY Roger de Rogery**, est décédé le 26 septembre à l'âge de 75 ans.
- **GABRIEL Marcelle de Sterpigny**, est décédée le 27 septembre à l'âge de 92 ans.
- **DAHM Walter de Gouvy**, est décédé le 7 octobre à l'âge de 66 ans.
- **MALARME Juliette de Limerlé**, est décédé le 13 octobre à l'âge de 92 ans.
- **PIROTTE Yvonne de Steinbach**, est décédée le 14 octobre à l'âge de 86 ans.
- **CHOFFRAY Christiane de Cherain**, est décédée le 20 octobre à l'âge de 81 ans.
- **LEYENS Josefine de Gouvy**, est décédée le 16 novembre à l'âge de 90 ans.
- **BILLE Josée de Courtil**, est décédée le 19 novembre à l'âge de 93 ans.
- **LEJEUNE Collette de Limerlé**, est décédée le 23 novembre à l'âge de 64 ans.
- **HUPPERTZ Serge de Gouvy**, est décédé le 26 novembre à l'âge de 59 ans.
- **NININ Joseline de Gouvy**, est décédée le 27 novembre à l'âge de 73 ans.
- **GUEIBE Marie Thérèse,** est décédée le 29 novembre à l'âge de 89 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR

DENISE ET ÉRIC LENERS–PAQUAY À OURTHE

Denise et Éric se connaissent depuis de très longues années suite aux visites de Denise chez sa tante à Commanster, village natal d'Éric. C'est précisément le 15 mai 1967 qu'ils ont choisi de se mettre ensemble, lors du bal à Beho, chez Faber. Trois années plus tard, le 2 mai 1970, ils se sont unis à la commune de Mont.

Ils se sont installés durant six mois à Commanster et ensuite pendant trois années à Herbesthal, avant de rejoindre

définitivement notre belle commune. Après un court passage route de Beho, ils se sont installés dans leur belle maison à Ourthe en 1975.

C'est en 71 que leur ainé, Fabrice, a agrandi leur petite famille, rapidement rejoint par Sébastien en 73. Ensuite, au début des années 2000, leurs deux perles, Fabien et Tiffany sont arrivées pour les combler de bonheur.

Bien que pensionnés, Denise et Eric sont tous les deux encore très actifs. Le jardinage, les fleurs et les petits-enfants sont les passions de Denise tandis qu'Éric prend du plaisir à donner un coup de main à ses deux enfants.

MONIQUE ET VICTOR BOULANGER–PETIT À COURTIL

Monique et Victor se sont rencontrés pour la toute première fois en 1965 à la kermesse de Cierreux alors que Monique était en vacances chez sa sœur. Ils se sont unis à la commune de Lierneux le 30 avril 1970. Ce 10 octobre, ils nous ont rejoints pour fêter leurs 50 ans de mariage.

Après avoir vécu deux années à Salmchâteau, ils ont choisi de venir s'installer dans notre belle commune, d'abord avec un court passage à la maison au Trou du Bœuf, avant de s'installer définitivement dans leur belle maison à Courtil.

En 73, leur fille Laurence est venue agrandir leur petite famille. Ensuite, leur petit-fils et leur petite-fille ont vu le jour pour leur plus grand bonheur.

Désormais, ils profitent d'une retraite bien méritée tout en restant très actifs. Tous connaissent leur passion commune pour les fleurs et leur implication dans le Cercle horticole.

Nous les remercions pour le moment partagé et nous leur souhaitons bonne continuation.

YVETTE ET RAYMOND BLAISE–FERNEZ À GOUVY

Yvette et Raymond se sont rencontrés en 1969 lors du bal à Buret. Elle avait alors 26 ans et lui en avait 25. Dans sa jeunesse, Yvette, originaire de Péruwelz, venait en vacances à Barvaux chez la maman du Colonel Brisy afin de tenir compagnie à la sœur de celui-ci. S'étant créée une chaine d'amitié dans cette région, elle travaillait alors dans une boucherie à Barvaux. C'est l'une de ses amies qui lui avait suggéré d'accompagner l'orchestre qui jouerait à Buret ce soir-là.

Quelques mois plus tard, le 19 septembre 1970, ils se sont unis à la commune de Cherain et à l'église de Rettigny. Ils ont ensuite emménagé à Erezée durant deux années avant de venir définitivement s'installer dans leur maison à Gouvy. Deux garçons sont venus rejoindre leur petite famille.

Après une longue carrière aux Chemins de Fer pour Raymond, ils profitent tous les deux d'une retraite bien méritée tout en veillant à rester actifs grâce à leurs promenades régulières lorsque le temps est au rendez-vous.

Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur.

NOCES DE DIAMANT

ANDRÉE ET POL WILMOTTE–HUBERT À CHERAIN

La première rencontre d'Andrée et de Pol remonte à l'année 1957, lors du cortège de carnaval à Gouvy. A cette époque, elle habitait à Montleban et lui était cultivateur à Cherain.

Ce sont trois années plus tard qu'ils ont choisi de s'unir, le 10 septembre 1960 plus exactement, à la commune et à l'église de Montleban. Andrée et Pol se sont alors installés à Marche. Très rapidement, ils sont revenus définitivement dans notre belle commune à la suite de l'achat de leur maison à Cherain. Ils ont alors repris l'activité de la ferme.

Ils sont fort entourés par leur famille. S'il y a quelques années, Andrée suivait Pol dans sa passion pour le moto-cross, ils profitent désormais tous deux d'une retraite bien méritée.

Nous leur souhaitons beaucoup de belles choses à venir.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

CONSULTATION POPULAIRE 2021

ASSESSEURS VOLONTAIRES

Les personnes désireuses de se porter volontaires pour les postes d'assesseurs lors de la consultation populaire qui aura lieu en février ou en mars 2021 sont invitées à rentrer leur candidature pour le 31 décembre 2020 au plus tard, via le formulaire téléchargeable sur le site internet, ou disponible sur simple demande au bureau population de l'Administration Communale, par mail population@gouvy.be ou téléphonez au 080/29.29.26.
N'hésitez pas à le consulter !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS ET/OU DE BÂTIMENTS MIS À LA DISPOSITION DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ?

CECI VOUS CONCERNE !

Nous voici déjà arrivés en janvier. Il est par conséquent grand temps de commencer à préparer la saison estivale 2021 afin que celle-ci se passe pour un mieux, tant pour vous que pour les jeunes et l'ensemble des citoyens.
Ainsi, nous vous invitons à vérifier dès maintenant la validité des vos agréations et d'introduire si nécessaire vos demandes d'agréation et/ou de renouvellement d'agréation à l'administration communale. Le formulaire à compléter est disponible sur le site www.gouvy.be dans l'onglet « Je suis un mouvement de jeunesse ». Merci de renvoyer les documents dûment complétés **avant le 15 mars 2021** afin que les services concernés puissent rendre leurs avis avant que la saison ne démarre.
Pour une facilité d'organisation, nous vous demandons également de remettre la liste des camps **pour le 15 mai 2021** au plus tard.

Contact : Aurélie Hensenne – aurelie.hensenne@gouvy.be – 080/29.29.46

SERVICES COMMUNAUX

Accueil, population - population@gouvy.be		
Accueil, prêt de matériel, vente et distribution de sacs poubelles	080/29.29.29	chantal.huget@gouvy.be
Population, étrangers, état civil, cimetières, camps de jeunes	080/29.29.26	isabelle.jourdan@gouvy.be
Population, état civil, cimetières, camps de jeunes	080/29.29.46	aurelie.hensenne@gouvy.be
Population, étrangers	080/29.29.35	jessica.dohn@gouvy.be
Finances - finances@gouvy.be		
Comptabilité fournisseurs, contentieux et échelonnements	080/29.29.34	vanessa.degueldre@gouvy.be
Taxes (informations, déclarations et réclamations)	080/29.20.20	severine.garitte@gouvy.be
Direction financière	080/29.29.49	marie.lambertz@gouvy.be
Distribution d'eau (facturation et demandes de raccordement)	080/29.29.24	claire.clotuche@gouvy.be
Marchés publics, fabriques d'églises	080/29.20.25	melanie.louche@gouvy.be
Urbanisme, environnement, patrimoine - urbanisme@gouvy.be		
Urbanisme – environnement	080/29.29.30	anita.bourgraff@gouvy.be
Urbanisme – environnement	080/29.29.25	murielle.huberty@gouvy.be
Urbanisme – logement – primes épuration	080/29.29.36	dominique.willemart@gouvy.be
Conseiller en aménagement du territoire	080/29.29.23	thomas.michel@gouvy.be
Plan communal de développement rural, mobilité, primes immobilier	080/29.20.22	laurence.soreil@gouvy.be
Patrimoine forestier	080/29.29.31	myriam.hay@gouvy.be
Agriculture	080/29.29.40	genevieve.wegifosse@gouvy.be
Associatif, évènementiel, socio-culturel		
Sécurité des évènements	080/29.29.42	pierina.nardi@gouvy.be
Culture, ateliers créatifs	080/29.29.45	dorina.muntean@gouvy.be
Espace public numérique	080/40.03.02	epn@gouvy.be
Bibliothèque-Ludothèque	080/40.03.02	jacqueline.gregoire@gouvy.be
Communication	080/29.20.21	valerie.grolet@gouvy.be
Plan de cohésion sociale	080/29.29.33	laura.gresse@gouvy.be
Enseignement, accueil extra-scolaire		
Enseignement	080/21.45.43	ecolecommunale@gouvy.be
Accueil extra-scolaire	080/29.29.33	laura.gresse@gouvy.be
Accueil de la petite enfance		
La cachette enchantée	0492/58.07.14	halteaccueil@gouvy.be
Travaux, gestion des espaces publics		
Travaux - voirie	0472/25.08.82	serge.depierreux@gouvy.be
Travaux - distribution d'eau	0499/27.85.46	eau@gouvy.be
Agent constatateur	0491/92.70.20	cindy.piron@houffalize.be
Aide sociale		
CPAS Aide sociale Repas à domicile télévigilance Introdution des demandes de pension Introduction des demandes d'allocation d'handicapé	080/29.20.30	marie-aline.bossicart@gouvy.be carole.gaspar@gouvy.be sophie.melchior@gouvy.be

Secrétariat du Collège communal - administration@gouvy.be		
Préparation des ordres du jour des réunions	080/29.29.47	catherine.roussaux@gouvy.be
Directrice générale	080/29.29.21	delphine.neve@gouvy.be
Membres du Collège communal		
Veronique Leonard - Bourgmestre Etat civil – Population – Police – Sécurité Enseignement - Enseignement artistique - Petite enfance – Logement - Associations patriotiques – Cultes – Communication (avec Isabelle Lemaire-Santos).	0499/201 767	veronique.leonard@gouvy.be
Bernard Lebrun - Président de CPAS CPAS - Affaires sociales - Sport - Associations et groupements	0497/99 00 44	bernard.lebrun@gouvy.be
Michel Marenne - 1er echevin Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire – Patrimoine – Forêt - Energies durables	0497/550 076	michel.marenne@gouvy.be
Raphael Schneiders - 2eme echevin Finances – Budget et comptes - Budget et comptes des fabriques d'église - Coopération internationale – Commerce – Economie – Petites et moyennes entreprises (PME) - Emploi – Agriculture - Mobilité - Sécurité routière	0473/216 054	raphael.schneiders@gouvy.be
Isabelle LEMAIRE-SANTOS - 3eme echevine Tourisme - Santé - Consultation citoyenne – Développement durable – Communication (avec Véronique Léonard) - Environnement - Nature - Bien-être animal	0475/988 322	isabelle.santos@gouvy.be
Marine Winand - 4eme echevine Cohésion sociale - Accueil temps libre - Jeunesse – Famille – Aînés - Culture – Bibliothèque – Espace public numérique (EPN).	0492/606 945	marine.winand@gouvy.be
Conseillers communaux		
Louis ANNET		louis.annet@gouvy.be
François BASTIEN		francois.bastien@gouvy.be
Annick DIEDEREN		annick.diederen@gouvy.be
Marc GRANDJEAN		marc.grandjean@icloud.com
Ghislaine LEJEUNE		ghislaine.lejeune@gouvy.be
Christophe LENFANT		christophe.lenfant@gouvy.be
Willy LEONARD		w.leonard@skynet.be
Thérèse NOERDINGER		therese.noerdinger@gouvy.be
Michel PIRSON		michel.pirson@gouvy.be
Guy SCHMITZ		guy.schmitz@gouvy.be
Isabelle TOURTEAU		isabelle.tourteau@gouvy.be
Edith Thilmany		edith.thilmany@gouvy.be
Conseillers de l'action sociale		
Caroline BERTEMES, Marie-Thérèse CHERAIN, Nadine DEHEZ, Fabienne GUEIBE, Daniel JORIS, Bernard LEBRUN, Michel MEUNIER, Roger NIZETTE, Sonia PANDOLF.		

LE CPAS VOUS INFORME

PRÉSENTATION DU SERVICE « COUP DE POUCE »

Le « Coup de Pouce » est un service qui œuvre sur les communes de Houffalize, Vielsalm, Bertogne et Gouvy. Il a été créé en 2003 à l'initiative du CPAS de Houffalize pour impulser une nouvelle dynamique dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle, à savoir le développement d'activités basées sur la recherche active d'emploi et/ou de formation, et d'autres activités dites de « resocialisation ». Le service s'adresse de manière prioritaire à toute personne bénéficiant d'un droit à l'intégration sociale et de manière facultative à toute personne qui souhaite obtenir une aide, un conseil ou un renseignement en matière de recherche d'emploi.

L'ÉQUIPE DU « COUP DE POUCE » SE COMPOSE DE 4 PERSONNES :

Cédric BRONFORT, assistant social coordinateur du service, qui gère également les stages de mise en situation professionnelle et les mises à l'emploi sous contrat art.60§7;

Yannick URBAIN, agent d'insertion qui construit le projet professionnel avec les bénéficiaires et oriente vers la recherche d'emploi/formation (rédaction de CV, LM, contact avec les entreprises,...) ;

Donatienne JACQUES, anthropologue, qui s'occupe spécifiquement des personnes étrangères pour les aider dans leur intégration en Belgique. Le service est reconnu comme opérateur « ILI » et dispense des animations citoyennes à destination de ce public (décret R.W.) ;

Marvin FAUCON, éducateur spécialisé, qui s'occupe du volet « resocialisation » au travers de divers ateliers de resocialisation qui sont : potager, atelier cuisine, cellule art.27, atelier bien-être, cours de permis de conduire théorique, accompagnement individuel.

Enfin, le service travaille en collaboration avec les opérateurs locaux en insertion.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour de plus amples renseignements !

Contact : cedric.bronfort@lecoupdepouce.eu
0486/18.22.02

LE COUP DE POUCE

Service d'insertion socio-professionnelle
Inter-CPAS de Houffalize - Bertogne - Gouvy - Vielsalm
Place Roi Albert, 2 - 6660 Houffalize
t : 061/28 00 72 ◆ f : 061/28 00 76

Cédric BRONFORT : 0486/18 22 02
Yannick URBAIN : 0495/28 00 72
Noémie LEYENS : 0491/49 24 70
Donatienne JACQUES : 0494/ 37 78 81

PRIMES PROVINCIALES

Depuis plusieurs années, la Province de Luxembourg octroie des primes à l'attention du public fragilisé et/ou en précarité financière domicilié sur son territoire.

- **Prime provinciale dans les frais de raccordement et de placement d'un appareil téléphonique en faveur des personnes âgées ou handicapées.**
  Le montant s'élève à 60,00€.
  Cette prime est accordée une seule fois sauf en cas de déménagement, par exemple, si le bénéficiaire doit payer une nouvelle fois des frais de raccordement et de placement.
  L'octroi de cette prime est accompagné de conditions de délais (demande introduite dans les 3 mois de la réception de la facture), de conditions de catégorie (personne handicapée grave ou personne âgée) et de conditions de revenus.
- **Prime provinciale dans les frais d'utilisation d'un appareil téléphonique en faveur des personnes âgées ou handicapées.**
  Le montant s'élève 50,00€/an.
  La demande doit être introduite une seule fois. L'octroi de la prime se renouvelle automatiquement chaque année.
  L'octroi de cette prime est accompagné de conditions de catégorie (personne handicapée ou personne âgée) et de conditions de revenus.
- **Prime provinciale dans les frais de location d'un appareil de télévigilance en faveur de personnes âgées, handicapées ou « malades à risques ».**
  Le montant s'élève à 90,00€/an.
  La demande doit être introduite une seule fois. L'octroi de la prime se renouvelle automatiquement chaque année.
  L'octroi de cette prime est accompagné de conditions de catégorie (personne handicapée, personne âgée ou personne dont la motivation première est d'ordre médico-social) et de conditions de revenus.
- **Prime provinciale en faveur des jeunes pour l'inscription à une activité sportive.**
  Le montant s'élève à 80,00€/an.
  La demande doit être introduite chaque année.
  L'octroi de cette prime est accompagné de conditions d'âge (enfants de 5 à 18 ans) et de revenus.

Pour chaque prime, des documents doivent être annexés au formulaire de demande afin de prouver que les conditions sont remplies.

Informations : site internet de la Province du Luxembourg www.province.luxembourg.be ou une assistante sociale du CPAS de GOUVY - Marie-Aline BOSSICART : 080/29.20.31 - Carole GASPAR : 080/29.20.35 - Sophie MELCHIOR : 080/29.20.37

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

RETOUR SUR L'APRÈS-MIDI DE SENSIBILISATION « FILLE OU GARÇON, FAIS CE QU'IL TE PLAIT ! »

Le 17 octobre dernier, une vingtaine d'enfants de 5ème et 6ème primaire nous ont rejoints pour l'après-midi de sensibilisation sur la thématique « Fille ou garçon, fais ce qu'il te plait ! ».
Ceux-ci ont eu l'occasion de participer à plusieurs animations proposées par les animateurs et les jeunes de la Maison des Jeunes « MJ23 ». Après une courte activité de présentation, chaque enfant a rejoint son groupe afin de prendre part à un jeu de bataille revisité dans lequel le roi et la reine étaient sur un même pied d'égalité, un jeu de mémo sur l'égalité, des quiz sur les inventeurs et les inventrices et un atelier tournant de peinture. L'après-midi s'est clôturée par un petit goûter.
Merci à tous les participants ainsi qu'à la MJ23, aux Scouts de Gouvy et à la Ligue des Familles pour l'organisation de cette belle petite journée !

UN PROJET DE SALLE MÉDIA À LA MJ 23 !

C'est un nouveau projet qui voit le jour à la Maison des Jeunes MJ 23 en cette fin d'année 2020. L'idée d'ouvrir une salle média à la Maison des Jeunes est depuis longtemps sur la table et n'a eu de cesse de grandir avec le temps et au fil de nos collaborations avec l'EPN. Ce projet a été en attente durant quelques temps par faute de matériel et de moyens mais a pu aboutir grâce à une donation d'ordinateurs de l'entreprise Centralis, basée au Luxembourg, et grâce également à l'appel à projet « PC Solidarity » de la Fondation Roi Baudouin qui nous a permis d'acquérir du matériel supplémentaire. Cette salle média permettra de mettre sur pieds des projets d'éducation aux médias, de maitrise des outils informatiques, de service aux jeunes (écriture de CV, recherche de jobs d'étudiants, etc.) et bien d'autres idées encore selon les envies et les besoins des jeunes.
Lors du deuxième confinement de 2020, nous avons commencé à mettre sur pieds des permanences « média » à la MJ 23 grâce au matériel reçu, permettant à des étudiants n'ayant pas ou peu d'accès à une connexion internet ou à du matériel informatique d'étudier ou de suivre des cours en ligne. Mais nous espérons pouvoir continuer sur cette lancée dès la reprise de nos activités et ouvrir notre salle média à de nouveaux projets en cette année 2021.

Contact : Maison des Jeunes MJ 23 - mj23@gouvy.eu 0470/712.742

FÊTE LAÏQUE 2021, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Votre enfant est en 6ème primaire et entrera en secondaire en septembre prochain ? Et s'il fêtait cette étape avec d'autres jeunes de son âge et ses proches ? Avec la Fête laïque, c'est possible !

La Fête laïque permet aux enfants de marquer le passage important de l'enfance à l'adolescence. Elle consiste en **un spectacle préparé par et pour les enfants** qu'ils présentent sur scène, au printemps, devant leur famille. En se basant sur des sujets de société : solidarité, écologie, pauvreté, migration... ils font part aux adultes du regard qu'ils portent sur le monde.

La Fête laïque est un moment précieux pour les enfants ! C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes et de partager des moments de réflexion, de solidarité, de rires et de bonne humeur !

Psssst... l'année 2021 sera particulière ! En effet, les enfants inscrits en 2020 qui ont malheureusement vu leur fête annulée en raison du covid-19 et ceux inscrits pour 2021 prépareront ensemble le spectacle, les anciens partageant aux plus jeunes leur expérience liée à leur entrée en secondaire.

Informations pratiques

La Fête laïque de la région de Vielsalm, Gouvy, Houffalize et Manhay se déroulera **le samedi 3 avril 2021 à 15h00 à Salmchâteau**. Elle s'adresse à tous les enfants de 6ème primaire. Les frais sont pris en charge par les comités locaux et l'entrée au spectacle est gratuite.

Plusieurs rencontres sont organisées préalablement pour la cohésion du groupe et la création du spectacle. Il est dès lors important d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.

Inscriptions : CAL/Luxembourg ASBL - 061/22.50.60 ou courrier@cal-luxembourg.be
www.calluxembourg.be

DIFFICULTÉS À FAIRE LES DEVOIRS À LA MAISON ? PROBLÈME DE COMPRÉHENSION DANS CERTAINES MATIÈRES ?

VIENS REJOINDRE « LES APPRENTIS'SAGES DU CHÂTEAU DE GOUVY » !

Une équipe de bénévoles accompagne les enfants du primaire dans la réalisation de leurs devoirs et dans la compréhension de certaines matières.

Quand ? Les lundis et jeudis de 16h00 à 18h00.

Où ? Au château de Gouvy

nscription obligatoire par sms au 0492/15.46.14 en précisant nom, prénom et horaire souhaité (minimum 2 jours à l'avance).

Cartes prépayées de 10€ : BE35 0910 0050 5237 - « NOM+PRENOM+SOUTIEN SCOLAIRE »

Si ce service vous intéresse mais que vous rencontrez des freins pour y accéder, n'hésitez pas à contacter Laura Gresse ou Marine Winand, nous pourrons essayer de trouver une solution ensemble.
Retrouvez le Règlement d'Ordre Intérieur ici : https://www.gouvy.be/ma-commune/petitenfance-et-jeunesse/soutien-scolaire/roi-soutien-scolaireannexes.pdf.

Plus d'informations : Laura Gresse - laura.gresse@gouvy.be 080/29.29.33

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE - EVÉNEMENT

RETOUR SUR UN WEEK-END PLEIN DE SURPRISES : LES JOURNÉES DU PATRIMOINE AU MONT SAINT-MARTIN !

En septembre dernier, près de 500 personnes se sont rendues sur le site du Mont Saint-Martin qui fut pour l'occasion mis en lumière. Elles ont pu découvrir ou redécouvrir la réserve du Glain à travers l'animation sur les castors dans la Vallée, en compagnie de Pascal Schmitt du Contrat Rivière de l'Amblève ou lors de la promenade guidée par Philippe Collas de Natagora. Emmanuel Grégoire, historien de l'Art, s'est fait un plaisir de retracer l'histoire du site, de son chemin de croix à sa chapelle. Plus tard dans la soirée, petits et grands ont été invités à prendre part à une promenade en forêt, ainsi guidés par des lumières mystérieuses et des arches les invitant à entrer dans d'autres mondes dans lesquels les attendaient la conteuse Chantal Dejardin, le duo de jongleurs de la Cie Confetti, les raconteurs de la Cie Mime d'Argile et le trio de musiciens Ostara.
Merci au Comité de la Chapelle Saint-Martin ainsi qu'à tous les acteurs et participants qui ont fait de ce week-end une réussite !

PROGRAMME CULTUREL DE CE DÉBUT D'ANNÉE.

« VINCENT VAN GOGH : UN ITINÉRAIRE CONTRASTÉ ET UNE DETTE À L'ESTAMPE JAPONAISE »

Conférence par **Emmanuel GREGOIRE**, historien de l'Art
Vendredi **5 février 2021** à 19h.

Se faire plaisir... ! En passant une soirée en compagnie de VAN GOGH en écho au large succès rencontré cet automne en programmant GAUGUIN. Les couleurs chaudes de ce dernier s'étaient si bien mariées à cette saison et la chatoyante palette de VINCENT sera plus que bienvenue pour colorer l'hiver. Deux temps rythmeront cette présentation : le premier consistera à parcourir l'œuvre d'un bout à l'autre d'une production brève (dix ans) mais intense (900 tableaux). Ainsi, défileront sous vos yeux un large éventail sélectif nous menant de ses débuts hollandais et borins à son ultime séjour à Auvers-sur-Oise en passant par l'exil ensoleillé dans le Sud (Arles et Saint-Rémy-de-Provence). La deuxième partie de la soirée vous permettra d'apprécier à quel point les estampes japonaises qu'il appréciait et collectionnait ont influencé ses compositions. (Re) visiter l'œuvre d'un des grands noms de la peinture est toujours un régal, ne passez pas à côté.

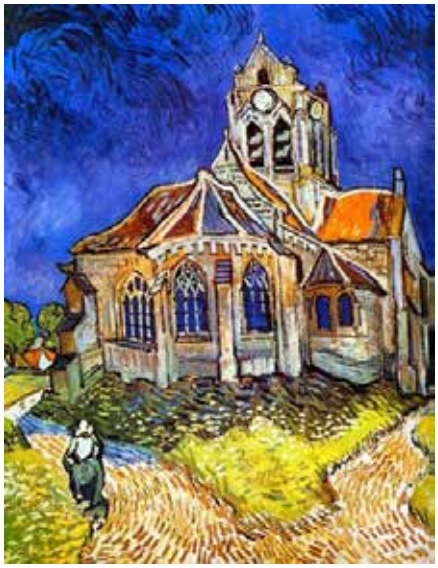

Lieu : maison communale Bovigny, 59 – 6671 GOUVY
PAF : 5€

PROMENADE LITTÉRAIRE, PICTURALE ET MUSICALE EN GONDOLE À VENISE

Par **Emmanuel GREGOIRE**, historien de l'Art
Vendredi **19 février 2021** à 19h.

Voguer sur les canaux... ! MUSSET et SAND, PROUST et TAINE, MANN et GOLDONI, JAMES et DE RÉGNIER et bien d'autres, à la main, nous disant comment ils ont vu Venise au départ d'une gondole. MANET et MONET, RENOIR et SIGNAC, TURNER et WHISTLER, ZIEM et SARGENT et j'en passe, ayant peint ces embarcations et les décors où elles évoluent. Au son des barcarolles (d'OFFENBACH et de LISZT, pour n'en citer pas davantage), genre musical se fixant comme objectif de reproduire le balancement et le bercement de ces déplacements dans la Sérénissime. Un florilège de mots, de couleurs et de notes a ainsi été concocté tout spécialement pour vous donner la possibilité de vous évader le temps d'un soir dans la ville des Doges.

Lieu : maison communale Bovigny, 59 – 6671 GOUVY
PAF : 5€

SORTIE CULTURELLE À LOUVAIN

En compagnie d'**Emmanuel GREGOIRE**
Le samedi **20 mars 2021.**
Prendre l'air... !

Vous fournir d'excellentes raisons de participer à cette nouvelle sortie culturelle peut sembler bien inutile quand on peut lire qu'elle aura lieu à Louvain (Leuven) !

Néanmoins, si des doutes devaient subsister chez les lecteurs de cette brochure, tentons de dissiper immédiatement ceux-ci.

Louvain (Leuven) est si proche (à une bonne vingtaine de minutes en train au départ de Liège). Son cœur historique (largement piétonnier) est un coffret dont le précieux couvercle soulevé relève un ensemble de joyaux gothiques incomparables et inoubliables : Hôtel de Ville et Collégiale Saint-Pierre (récemment sortie immaculée d'une campagne de restauration qui s'est étalée sur une trentaine d'années). Et chacun de ces deux édifices majestueux et magiques renferment des trésors parmi lesquels nous nous contentons d'épingler ici les retables du primitif flamand Dirk BOUTS. Voici de quoi agrémenter la moitié de la journée avant de se balader, dans un second temps, sur les traces d'André VESALE, médecin et chercheur ayant étudié dans cette ville universitaire. Cette promenade guidée vous permettra de découvrir Louvain sous un angle neuf et original. Si l'un ou l'autre doute devait encore planer, il vous reste à avoir la curiosité de tenter l'expérience et de nous rejoindre pour vivre ensemble cette sortie.

PAF : +/- 25€ (inclus: train, visites guidée)

Pour plus d'infos sur le programme culturel :
dorina.muntean@gouvy.be – 080/29.29.45 – 0495/146.980

NATURE - ENVIRONNEMENT

PCDR, GROUPE DE TRAVAIL PROPRETÉ.

Dans le cadre du PCDR (Plan Communal de Développement Rural), un groupe de travail « Propreté » a été mis sur pied. L'objectif de celui-ci est de « tendre vers le zéro déchet entre les villages pour améliorer la Commune de Gouvy en terme de propreté ». Ceci sera traité suivant trois axes : prévention, traitement et répression, en commençant par le premier.

Le groupe a décidé d'insérer un dossier propreté dans la revue communale. Vous y retrouverez des renseignements, des conseils, des témoignages, des recettes, des slogans, ...

« Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on ne produit pas ! »

COMMENT ESSAYONS-NOUS DE GÉRER LES DÉCHETS À LA FERME DE LA PLANCHE ?

Dès l'ouverture de notre cafétéria, en 2015, nous avons choisi d'y vendre des boissons uniquement dans des bouteilles en verre. Ces bouteilles sont en majorité consignées. Donc, pas de canettes, ni de bouteilles en plastique en vente sur notre site, sauf pour l'eau plate (bouteille PET) à emporter car la bouteille est refermable. Nous offrons gratuitement l'eau du robinet pour remplir les gourdes. Même la glace est vendue dans des petits pots en bambou/carton que nous brûlons dans notre chaudière à bois.

Les années antérieures, nous mettions des poubelles de tri à disposition de nos visiteurs. C'était très difficile à gérer car les personnes ne comprenaient pas toujours comment faire malgré un affichage en objets réels. Soit les gens ne trient pas du tout, soit ils ont trop souvent l'habitude de tout mettre dans un seul sac PMC.

Cette année, nous avons décidé de supprimer toutes nos poubelles sauf pour le compostable et les langes bébés. Nous avons invité nos visiteurs à être « zéro déchet » ou à être responsables de leurs déchets. Nous espérons avoir conscientisé quelques familles dans leur choix de consommation.

A l'accueil, notre discours était : « Nous respectons votre choix d'avoir acheté, par exemple, une canette. Mais nous ne voyons pas pourquoi nous devrions prendre votre canette vide, la mettre dans notre voiture, puis la conduire au parc à conteneurs ... . Alors, nous vous demandons de respecter notre mode de fonctionnement par rapport à vos déchets. Merci ! »

Nous avons été très vigilants en surveillant les personnes qui avaient emmené de quoi boire ou manger avec elles. Nous leur avons quelques fois rappelé de reprendre leurs déchets. Malgré tout, nous avons eu quelques « dépôts clandestins » sur les tables, dans les toilettes, dans les cendriers, ... Nous ne pensons pas que les déchets se soient retrouvés le long des routes car nos visiteurs remettaient leurs résidus dans leur sac ou le coffre de leur voiture.

Le gros souci vient des mégots de cigarettes que nous ramassons sur notre parking et même parfois aux pieds des tables sur lesquelles il y a des cendriers. Nous cherchons une solution pour la saison prochaine.

Même si certains visiteurs étaient très réticents ou parfois pas du tout contents de devoir retourner chez eux avec leurs déchets, nous avons divisé par au moins 200 (deux cents) la quantité de déchets sur notre site. Exemple : cette année, nous avons porté, au parc à conteneur, l'équivalent d'un petit demi sac gris de la commune avec les canettes, Tetrapak et bouteilles en plastique. L'année passée, nous y avions conduit plus de 100 sacs.

Nous remercions toutes les personnes qui ont parcouru notre Sentier Pieds Nus cet été et qui nous ont permis d'atteindre un tel résultat.

IDELUX ENVIRONNEMENT : LES LANGES, DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES ? NON, NON, NON !

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2021, LES LANGES SONT À JETER DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS... CAR DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES, C'EST... ZÉRO PLASTIQUE !

Aujourd'hui, les langes sont composés ... de plastique !
Ces dernières années, la composition des langes (au niveau des absorbants) a fortement évolué. Les fabricants ont, en effet, remplacé la cellulose (matière naturelle biodégradable) par des matières plastiques super absorbantes (non biodégradables). Si, auparavant, il y avait un intérêt à jeter les langes d'enfants dans les déchets organiques, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas, bien au contraire.

Pour le compost, c'est important.
Nos déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par

de la nourriture...) sont en effet biométhanisés et transformés en compost. Ce compost est utilisé en agriculture pour enrichir la terre. IDELUX Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible afin de préserver les sols. Le personnel technique d'IDELUX travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage, en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). En fin de process, le compost produit est analysé par un laboratoire indépendant. Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100 % efficace reste un « tri à la source », c'est-à-dire chez vous, irréprochable !

Au 1er janvier 2021, la consigne de tri des langes d'enfants change.

Jeunes parents, grands-parents, personnel de la petite enfance (puéricultrices, accueillantes, institutrices maternelles, infirmières...), ce changement de consigne vous concerne. À partir du 1er janvier 2021, il faudra donc jeter les langes dans les déchets résiduels : jetez les langes dans le sac gris translucide ou conteneur « déchets résiduels » pour les personnes qui possèdent un conteneur.

LES LITIÈRES BIODÉGRADABLES, LES SACS À PAIN, LES ESSUIE-TOUT, LES CARTONS À PIZZA... DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES ? OUI, OUI, OUI !

Si le plastique nuit à la biométhanisation, les déchets biodégradables tels que les litières en copeaux de bois, les sacs à pain en papier, les essuie-tout, les cartons à pizza... sont eux bénéfiques au procédé car ils sont source de carbone. Ils sont donc à jeter dans les déchets organiques. Vous voulez une astuce ? Utilisez vos sacs à pain dans votre poubelle de cuisine pour emballer vos épluchures et vos restes de repas. C'est plus propre, plus facile et bon pour la biométhanisation.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Que dois-je faire en tant que ménage ?

Nous vous conseillons d'adapter la poubelle de salle de bain et celle de la chambre de bébé. Prévoyez une poubelle « déchets résiduels » adaptée à la quantité de langes que votre bébé produit. Pour les flacons en plastique, mettez-les de côté. Ce sont des « emballages PMC » recyclables. Ils sont donc à déposer au recyparc ou dans votre sac bleu P+MC (à partir d'ocotbre 2021).

Que dois-je faire en tant que gardienne d'enfants ou responsable d'une crèche ?

Votre collectivité produira dorénavant plus de déchets résiduels et moins de déchets organiques. Vous devez donc prévoir des sacs ou des conteneurs résiduels en suffisance. Si besoin, n'hésitez pas à contacter les conseillers d'IDELUX Environnement 063/23.19.87 qui se tiennent à votre disposition pour vous aider dans cette transition (conseils, visuels pour les poubelles de tri, affiches et flyers de sensibilisation pour les parents...).

Les langes lavables sont-ils une alternative ?

Oui, certainement, l'utilisation de langes lavables est plus écologique et aussi plus économique. Cela permet d'éviter 850 kg de déchets par enfant en deux ans et demi ! Côté budget, le calcul est simple : de 1.350 € à 2.250 € pour les langes jetables contre de 800 € à 1 200 € pour la version lavable tout inclus (achat des langes, lavage et voiles de protection inclus). Et les versions modernes sont bien plus faciles à utiliser que les langes de nos grand-mères.

Plus d'informations : www.idelux.be > Déchets

CERCLE HORTICOLE LES TILLEULS - CONFÉRENCES 2021

Vendredi 5 février 2021 : Les plantes condimentaires vicaces
Bilan de l'année et conférence Par Mr Dany Laeschet « Euregio »
Vendredi 5 mars 2021 : Les petits fruits « la suite » - Conférence Par Mr Daigneux
Vendredi 9 avril 2021 : Les serres et abris - Conférence Par Mr Bergeret
Vendredi 7 mai 2021 : La récolte de ses propres graines - Conférence Par Mr Scholtes
Vendredi 4 juin 2021 : La culture du safran dans notre région - Conférence Par Mme De Pooter
Vendredi 3 septembre 2021 : Un jardin coloré en hiver - Conférence Par Mr Carrasco
Vendredi 1 octobre 2021 : La multiplication des arbustes - Conférence Par Mr Scholtes
Vendredi 5 novembre 2021 : Les plantes médicinales - Conférence Par Mr Andrianne
La carte de membre vous donne droit aux ristournes chez nos sponsors. Cette carte est au prix de 10€
Abonnement à la revue Esprit Jardin 35€ (en étant membre) - La carte et l'abonnement sont à 45€
Le calendrier lunaire est disponible chez la plupart de nos sponsors
Pour notre facilité nous vous demandons de faire le payement sur notre compte BE30 7320 2332 4511
Nous organiserons comme les années précédentes le concours des façades fleuries l'inscription est pour le 30 juin 2021.

Contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com - 0495/108.203
(Jules Lejeune, Président) - facebook : cercle horticole les tilleuls de Gouvy

ENTRETIEN SENTIER AVEC LE CHEVAL DE TRAIT

Le mot **chemin** tire son origine dans le mot celte kymri, **cam :** pas.
Chemins, sentiers, raccourcis racontent la marche, puis le vélo qui se contente souvent des mêmes sentes.
Les foulées en sont ainsi les systoles, hommes et animaux les sculpteurs. Alors, que dire d'un chemin que la marche n'entretient plus ? Que dire des hommes qui ne connaissent plus les chemins ? Que dire d'une société sans chemin ?
Ceux-ci parlent de nous qui vivons alentour. De nos habitudes, de nos rapports à la nature, au paysage. De nos déplacements, nos errances. Espace publique salutaire hors des voie rapides.

En 2020, la Commune de Gouvy a fait le choix d'encourager, par le biais d'un subside de la région wallonne, la collaboration du cheval de trait pour l'entretien d'une partie des chemins qui serpentent autour et entre les villages.

Des pas sourds pour moteur. Des lèvres précises et gourmandes pour tondre les herbes pendant qu'un autre, de l'espèce *homo* celui-là, au besoin scie, cisaille, dégage ou ramasse et jette dans la carriole. Synergie d'amitié et de silence.

Concrètement, entre les mois d'avril et de septembre écoulés, au moins six passages ont été réalisés sur deux des promenades touristiques de la commune ainsi que sur des tronçons alentours. Lila a entretenu l'itinéraire de la promenade de la Croix de la Wazale (promenade 27) au départ de Baclain et serpentant jusqu'à Cherain. Plus au sud, Baraba a travaillé le long de la douzième promenade, celle-ci démarre à Limerlé, frôle Steinbach et s'acoquine des chemins de nos voisins luxembourgeois pour revenir à son départ en remontant le fil du temps sur la Chaussée romaine.

Le travail avec les chevaux de trait est souvent source d'étonnement et de contacts avec les personnes rencontrées au gré du chemin.

En parcourant les tracés, des sentiers alternatifs nous ont paru intéressants pour éviter le macadam... les suggestions ont été

transmises à Isabelle et Marine, les deux échevines travaillant sur ce projet. L'idée d'entretenir d'autres vieux chemins en y faisant directement brouter les animaux est également en cours de réflexion. Peut-être aurons-nous l'occasion de vous en parler une autre fois.

Pour information, le chemin du *GWATRE* sur le dessus de Limerlé vers Steinbach, belle alternative à la route, est à nouveau praticable et le restera s'il est emprunté...

Et s'il reste dans votre grange ou dans celle de votre voisin, d'anciennes machines agricoles (ou autres tombereaux/carioles) adaptées aux chevaux, n'hésitez pas à nous contacter si vous vouliez les voir reprendre vie... Ce qui pourrait sembler des souvenirs du passé, est la matière vivante d'un beau présent à construire... Regardez... (récolte de pommes de terre avec Lila, cet automne à Cherain)... https://www.youtube.com/watch?v=R6L5A-PLTLkQ

David et Séverine

Contact : David Craenhals - 0456/14.52.16 - 080/44.82.17
craenhals.david@gmail.com

Avec le soutien de la Wallonie

LE HERISSON EST UN ANIMAL EN VOIE D'EXTINCTION !

... D'ICI 2025 IL AURA DISPARU DE NOS JARDINS. IL FAUT AGIR VITE

Que serait un jardin, un espace, sans les oiseaux qui l'animent, ils nous fascinent parce qu'ils sont faciles à voir, à entendre alors que la plupart des autres créatures du jardin se cachent ou ne sortent que la nuit...

Voici aussi venu le temps des balades en forêt, à pieds, en vélo...en VTT aussi bien sûr,... peut être, au détour d'un chemin, dans un fossé, accroché à une branche, serez vous amenés à rencontrer un animal en mauvaise posture, blessé, assommé, handicapé et vous vous demanderez alors que faire pour lui porter secours...
Prévenez un centre de revalidation comme UN **CREAVES** (CENTRE DE REVALIDATION POUR ANIMAUX SAUVAGES) qui vous conseillera ou viendra prendre le malade en charge.

Le hérisson est un animal crépusculaire ou nocturne, un hérisson vu en journée est un animal en danger, malade, blessé... Mettez le à l'abri dans une petite caisse bien au chaud(bouillotte) et prenez contact avec le creaves specialisé (voir ci-dessous).
Ne donnez jamais **de lait ou de pain**, juste de la chaleur, de l'eau et des croquettes au poulet.

Le principal ennemi du hérisson est le robot tondeuse entre 18h et 07h !
Vous voulez nous aider ?
Nous avons besoin de croquettes chatons au poulet, boites Gourmet gold mousseline poulet, petites boites de transport, journaux, Isobetadine dermique...
Ou, pour une aide financière - compte bancaire :
BE61 1030 6931 1117 - CREAVES SPRIMONT
MERCI POUR EUX !

Contacts : LES N'HERISSONS - LABOUREUR Nathalie au 0486/44.05.56 - KINETTE DELLISSE au 0495/99.04.86 - Ardennes

RESTAURATION D'UN MUR EN PIERRE SÈCHE À OURTHE.

Êtes-vous passé par le petit village de Ourthe cet été ? La restauration d'un mur en pierre sèche a été menée à bien dans le cadre du projet Interreg « Pierre sèche » du Parc naturel des deux Ourthes, en partenariat avec le Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » (AWaP). Le mur de soutènement du jardin de l'ancien presbytère (nouvelle maison de jeunes – MJ23) est bien visible de la rue, sous le chêne centenaire, mais il était en très mauvais état et envahi par des lilas qui le traversaient de part en part à cet endroit.

Après avoir démonté le mur avec l'aide des ouvriers communaux et de deux jeunes de la MJ23, et avoir été chercher des pierres supplémentaires dans une carrière de la commune de Gouvy, nous avons travaillé à la reconstruction d'une partie du mur pendant deux semaines en juillet et août, et deux dimanches de septembre. Ce ne sont pas moins de 16 personnes (stagiaires, habitants de la commune et membres de l'association « Lè Setches Pîres ») qui ont restauré, sous la houlette du formateur J.P. Piret (AWaP), une dizaine de mètres de mur.

Depuis les fondations jusqu'au couronnement, réalisé en grandes pierres plates bien calées, le mur en pierre sèche a été reconstruit sans utiliser de liant ou de mortier. Il accueillera bientôt tout une petite faune (araignées, escargots, petits rongeurs...) et une flore variée (lichens, mousses et même plantes à fleurs) qui est déjà présente sur le vieux mur voisin. N'hésitez pas à aller jeter un œil à Ourthe, et à repérer les autres murs encore en pierre sèche au cœur du village ! Petit indice, le jardin de l'ancien presbytère est particulièrement bien fourni en murs de soutènement et même de clôture.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la reconstruction de ce mur et à l'apprentissage et la transmission de la technique de la « pierre sèche », dont les murs trônent souvent au cœur de nos villages, et parfois sans qu'on s'en aperçoive.

Pour plus d'informations sur la technique de la pierre sèche, sur la restauration d'un mur ou sur son entretien : Parc Naturel des Deux Ourthes - 061/21.04.00 - amandine.schaus@pndo.be

ENERGIE

ASTUCE « ÉNERGIE ».

PROPOSÉE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL DU PCDR (PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL).

Chauffage, électricité, eau... Ces charges peuvent réellement vite faire un trou dans votre budget ! Le Groupe de Travail « Énergie » vous propose quelques astuces qu'un de ses membres a bien voulu partager.

Steve habite la commune de Gouvy dans une maison en auto-construction. Lors de la conception, soucieux de faire un maximum d'économies énergétiques, Steve a investi dans une bonne isolation et des panneaux photovoltaïques mais aussi dans certains appareils peu énergivores. Il a en plus pensé à d'autres petites astuces. L'un dans l'autre, pour son budget « chauffage-eau-électricité », Steve est passé d'environ 1200€/an à environ 300€ pour un ménage de 2 à 3 personnes. Il partage tout cela avec vous en images !

POUR CHAUFFER SA MAISON

Un poêle à pellets programmable et qu'il peut commander à distance.
Résultat : 3/4 de palette de pellets par an.

POUR CHAUFFER SON EAU

Un boiler thermodynamique de 250 litres avec une pompe à chaleur efficace jusqu'à -5°C et consommant très peu d'électricité. Un résistance électrique vient en appoint quand la température descend occasionnellement sous ces températures.
Astuce +: Steve a en plus équipé ce boiler d'une prise programmable qui permet au boiler de fonctionner au strict minimum et pendant les moments de la journée les plus propices. Il économise donc encore davantage d'électricité et a pourtant toujours de l'eau chaude en suffisance pour tout le monde.

POUR ÉCONOMISER L'EAU

Steve a fait installer une citerne d'eau de pluie de 10.000 litres raccordée à la toiture de la maison et lui a ajouté des filtres en amont et en aval ainsi qu'une pompe lui permettant d'utiliser cette eau de récupération propre dans la machine à laver ainsi que dans les WC.
Résultat : environ 90€/an d'eau.

POUR ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ

Un installation de panneaux photovoltaïques, après avoir bien évalué sa consommation d'électricité pendant environ 2 ans. De cette manière, son installation est minimale afin d'utiliser le plus efficacement possible cette énergie solaire.
Résultat : environ 60€/an d'électricité.

POUR ÉPURER SES EAUX USÉES

En zone d'épuration individuelle vu la situation de son terrain, Steve a opté pour un lagunage. Un moyen naturel, très efficace, et demandant peu d'entretien qui filtre les eaux usées et les rejette dans le sol (installation agréée).
Résultat : plus de taxe « eaux usées ».

POUR FAIRE ENCORE DES ÉCONOMIES SUPPLÉMENTAIRES

Des ampoules LED partout, des électroménagers peu énergivores (minimum A++)...
De très petits investissements : des mousseurs de robinets de 3-4€ et des pommeaux de douche d'environ 30€ permettant de faire des économies d'eau de 50 à 60 %!
Mais aussi quelques habitudes à prendre.

- Aucun appareil ne reste en veille inutilement ! Ils sont tous débranchés quand ils sont inutilisés.
- Aucune lampe ne reste allumée inutilement !
- Un frigo et un congélateur bien entretenus pour qu'ils restent efficaces.

ET DES IDÉES DONT CERTAINES SONT DÉJÀ EN ROUTE...

Commande de pellets groupée entre plusieurs villageois pour négocier un meilleur prix, tendre vers le moins de déchets possible et favoriser l'économie locale, faire un potager et un verger, thermographie du bâtiment pour chasser les éventuelles pertes de chaleur...

Évidemment, une maison n'est pas l'autre... Mais il existe pour chaque foyer des solutions différentes ! Alors pourquoi s'en priver !

Économiser l'énergie, c'est bon pour le portefeuille, pour la planète mais aussi pour les générations futures qui prendront exemple sur nous !

QUICKSCAN : ENFIN, UN OUTIL ÉNERGÉTIQUE SIMPLE À UTILISER !

Le SPW Energie met à disposition des citoyens l'outil Quickscan pour leur permettre d'estimer, directement en ligne, le potentiel énergétique de leur habitation.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quickscan permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement. En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un professionnel, Quickscan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse www.monquickscan.be.
L'outil fournit les liens et adresses utiles pour entamer un projet de rénovation, donne des recommandations, et évalue les travaux qui seront à prévoir pour atteindre, au minimum, un label de performance énergétique A (cfr. Label énergétique octroyé à l'issue de la procédure de certification des bâtiments résidentiels wallons).
Les Guichets Energie Wallonie se tiennent à votre disposition pour vous assister dans vos démarches en ligne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un de nos consultants !

QUICKSCAN est indicatif et ne remplace pas un certificat PEB ni un audit Logement !

Contacts : par téléphone au 1718
par mail energie@spw.wallonie.be.

SPW
Service public de Wallonie
QUICKSCAN

ASSOCIATIONS

LÈS WALONS DÈL HÔTE ARDÈNE ANONCÈT...

VOUS AIMERIEZ PARLER OU REPARLER LE WALLON ?

Rejoignez-nous, venez raconter vos histoires, vos blagues ou parler des thèmes qui vous tiennent à coeur, en wallon.

Où ? A Périple en la Demeure à Limèrlé (Gouvy)
Quand ? Mercredi 10 Mars 2021 de 14 à 16 heures.

Sous réserve des décisions prises par le conseil de sécurité

Contact : Christian Thirion - 0474/943.413

FNC GOUVY

La Fédération des Anciens Combattants souhaite à tous ses membres un joyeux Noël et une heureuse année 2021.

Nous avons la joie d'accueillir cette année plusieurs nouveaux membres. Nous les remercions tous pour le soutien qu'ils apportent à notre section qui compte le plus grand nombre d'affiliés de la Province de Luxembourg.

Après la disparition du drapeau de Bovigny, nous avons mis tout en œuvre pour l'acquisition d'un nouveau grâce à la solidarité de plusieurs bénévoles : merci à Lucien et M. Jeanne Pignon qui ont fait don d'un grand drapeau, à Madeleine André qui, avec ses doigts de fée, a mis ce drapeau aux bonnes dimensions et l'a garni de franges dorées, à Yvon Schenk qui a su se procurer une hampe et lui a rendu un brillant éclat et à Michel et Jérôme Lecomte qui ont retravaillé cette hampe. Pour ma part, j'ai trouvé une brodeuse qui fera les finitions. Nous comptons toujours sur Mathis Grandjean qui a accepté de remplacer Joseph Guillaume pour porter ce nouveau drapeau qui sera prêt début janvier. Nous adressons un très grand merci à tous ces bénévoles.

Nous souhaitons aussi à Camille Cherain qui vient de passer le cap de ses 100 ans le 17 novembre encore beaucoup de jours heureux avec sa famille et tous ses amis et nous espérons que, lorsque la revue paraîtra, nous aurons eu l'occasion de le fêter si les mesures sanitaires nous le permettent.

Nous voudrions aussi remercier le Collège Communal et tous ceux et celles qui travaillent pour la vie de notre section.

Pour le Comité - Albert Winand - Secrétaire-trésorier

SANTÉ-SÉCURITÉ

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

CROIX-ROUGE de Belgique

Offrez un cadeau inoubliable...
Donnez votre sang

Dates des dons de sang pour l'année 2021 : les vendredis : 08 janvier ; 09 avril ; 09 juillet ; 15 octobre, de 15 heures à 20 heures à la salle cercle « CHEZ NOUS » avenue Noel à Gouvy.

ASO

L'équipe locale en soins palliatifs « ASO » (Accompagnement Salm-Ourthe) vous présente ses meilleurs voeux pour un joyeux Noël et une heureuse année 2021 qui, nous l'espérons, nous enlèvera ces mesures sanitaires nécessaires dès que ce fameux virus « covid » sera éradiqué pour de bon !
Nous ne sommes pas en mesure pour l'instant de vous assurer l'organisation de notre souper annuel en janvier à la salle « Chez Nous ». Nous comptons cependant sur votre fidélité pour nous rejoindre dès que le conseil de sécurité nous le permettra.
Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez nous apporter votre soutien par un don au n° de compte suivant : BE 50 0682 1370 9518
D'avance, nous vous adressons tous nos remerciements.

L'équipe ASO

Informations et contact : ASO, Rue sainte Marie, 23 - 6690 Salmchâteau - 0496/39.14.16 - dominique6690@gmail.com

LE COULOIR DE SECOURS

UN LAISSEZ-PASSER POUR LA VIE !

Depuis ce 1er octobre, être dans les files change drastiquement : la règle du couloir de secours est d'application.

Dans son souci constant de préserver les vies humaines sur les routes et de soutenir l'effort constant des services de secours, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière sensibilise les automobilistes à rendre cette pratique systématique en cas de file.
En effet, à l'entente de sirènes de véhicules de secours, nombre d'usagers de la route sont bien trop souvent désemparés voire paniqués, provoquant un blocage de la voirie bien involontaire. Il faut se bouger, mais comment ?
Désormais, tout cela devient plus clair : **dès qu'un ralentissement ou un embouteillage** se forme, sur une voie publique à deux bandes de circulation (dans le même sens), il s'agit de **créer un couloir entre la voie de gauche et celle de droite**, en s'écartant de part et d'autre de la route pour laisser passer les éventuels services de secours. En présence de trois bandes, le couloir se trouvera entre la bande de gauche et la bande centrale.
Cette pratique est désormais d'application partout en Belgique, et **pas uniquement sur les autoroutes**. Depuis le 1er octobre 2020 en effet, le code de la route a été adapté en ce sens.

Depuis plusieurs années, cette pratique a démontré son efficacité en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Suisse : elle permet d'augmenter de **40% les chances de survie** des victimes d'accidents de la route.
Ça en vaut vraiment la peine !

SOCIAL

CHILDRESCUE

A l'occasion de la Journée internationale des personnes disparues, Child Focus a lancé l'application « ChildRescue » afin que nous puissions réagir encore plus rapidement lorsque des enfants sont portés disparus dans votre commune ! Cette nouvelle application permet à tout un chacun d'être informé personnellement des cas de disparitions dans sa région et de transmettre facilement et rapidement un témoignage ou une information à Child Focus.

COMMENT L'APPLICATION FONCTIONNE-T-ELLE ?

L'application est à télécharger gratuitement sur un smartphone via le lien suivant : https://www.childrescue.eu/download_app. Elle utilise la géolocalisation du smartphone de l'utilisateur. ChildRescue envoie une notification à chaque fois qu'un enfant disparaît dans la région où se trouve l'utilisateur de l'application. L'utilisateur peut facilement transmettre des informations via l'application.

- **Faites la différence : aidez-nous à retrouver les enfants disparus et télécharger l'application ChildRescue sur votre smartphone : https://www.childrescue.eu/download_app**

MÉNAGE & VOUS - LE SAVOIR FER

MÉNAGE &VOUS :

Nettoyage habituel de votre maison :

- vitres,
- lessive,
- repassage à domicile,
- préparation de repas.

Horaire du service administratif : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.

Contact : Karin Plottes - Courtil 129, 6671 GOUVY 080/64.38.16 - info@alegouvy.be

SAVOIR FER :

Repassage de votre linge dans un atelier professionnel par du personnel formé.
Petites réparations de couture par couturière diplômée.
Horaire :

- lundi de 7h30 à 17h ;
- mardi : fermé ;
- mercredi et jeudi de 8h à 14h ;
- vendredi de 8h à 17h.

Contact : Chantal DUFRASNE, Courtil 129, 6671 GOUVY 0477/55.09.26.

FERMETURE DE LA CENTRALE DE REPASSAGE DU 24 AU 31 DÉCEMBRE.
FERMETURE DU BUREAU « MÉNAGE & VOUS » DU 21 AU 31 DÉCEMBRE.

REJOIGNEZ-NOUS !

Ménage & Vous c'est aussi :

- création d'emplois d'aide-ménagère de proximité,
- véritable contrat de travail,
- un service à la population.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux collaborateurs.

Contact : Karin Plottes - 080/64.38.16 - info@alegouvy.be

ECONOMIE, COMMERCES ET SERVICES

INFO !

CONFORMITÉ DES BALANCES À USAGE COMMERCIAL

Vous utilisez un instrument de pesage dans le cadre de transactions commerciales, pour déterminer la quantité d'un bien livré ou l'ampleur d'un service presté et ainsi en calculer le prix ?
Pour le Service de la Métrologie – dépendant du SPF Economie – cet instrument de pesage, comme les balances des commerçants ou les balances mises à la disposition du public dans les grandes surfaces, est dit « instrument de pesage à fonctionnement non automatique » car il nécessite l'intervention humaine au cours de la pesée.

Avant de pouvoir l'utiliser, vous devrez impérativement vérifier plusieurs critères. Quels sont-ils ? Avez-vous une « déclaration UE de conformité » pour l'instrument concerné ? **Vous trouverez réponse à vos questions sur http://bit.ly/balances-conformes**.

Plus d'infos : contactez un organisme d'inspection agréé de votre choix ou adressez vos questions au Service de la Métrologie.
Réglementation métrologique North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16 1000 Bruxelles +32(0)2 277 74 54 - metrology.regulation@economie.fgov.be
Contrôle métrologique Business Center 1er étage - Route de Louvain-la-Neuve, 4 boîte 95001 Belgrade - +32 (0)2 277 55 61 - metrologie.sud@economie.fgov.be

economie
SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

economie.fgov.be
0800 120 33

.be

A L'HONNEUR !

En cette période particulièrement morose, nous sommes heureux de pouvoir mettre à l'honneur deux indépendants de notre Commune qui se sont particulièrement distingués dans leur domaine d'activité.

CHANTAL POST, VICE-CHAMPIONNE DE BELGIQUE D'ART FLORAL

Chantal Post, artiste florale, est originaire de Beho et habite à Courtil.

Le dimanche 13 septembre 2020, Chantal a participé pour la première fois, au Championnat de Belgique d'art Floral. Ce championnat, d'un très haut niveau, est organisé tous les 4 à 5 ans par l'Union royale des Fleuristes.

Elle y a décroché une prestigieuse médaille d'argent, juste derrière son ami Stefan Van Berlo. Les participants au championnat devaient réaliser cinq créations florales : un bouquet de mariée, une composition de table, un bouquet, un vase garni et une pièce magistrale qui devait illustrer un arrangement floral pour un mariage en période de coronavirus. En tant que participante régulière à Fleuramour à Bilzen, Chantal Post s'y connaît en grandes compositions.

Le lauréat de ce championnat représentera la Belgique au championnat européen qui devrait se dérouler en juin 2021 en Pologne. Chantal devrait également y être présente en tant qu'assistante de Stefan Van Berlo.

Pour cette belle médaille d'argent, Chantal a eu l'honneur de recevoir les félicitations du Palais Royal.

Si vous souhaitez rencontrer la Vice-Championne de Belgique, c'est dans son magasin de fleurs situé à Vielsalm, rue du Vieux Marché n°18 que vous devez vous rendre. Elle y est installée depuis 2003.

Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'un magasin de fleur. En tant qu'artiste florale, Chantal mettra toute son expérience et ses compétences à votre service pour que votre évènement soit unique, et suscite l'émotion et la fascination.

Chantal est aussi fortement impliquée au sein de l'Union royale des fleuristes et anime régulièrement des ateliers.

Le collège communal adresse ses félicitations à Chantal pour cette belle récompense.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur son site internet www.chantalpost.be.

MICHAËL LEBECQUE, MÉDAILLE D'OR AU CONCOURS DE L'ENTREPRENEUR DE JARDINS DE WALLONIE

Architecte paysagiste de formation, Michaël Lebecque a créé l'entreprise « Michaël Lebecque Sprl » en 2001. Il s'est installé dans le village de Bovigny il y a 14 ans. Il a récemment créé une filiale au Grand-Duché de Luxembourg.

Michaël a participé en 2020, au concours de l'entrepreneur de jardins de Wallonie qui est organisé par l'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W), les Éditions Rekad, la Fédération Belge des Entrepreneurs Paysagistes (FBEP), la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs. Ce concours a pour but de mettre en évidence le travail remarquable des professionnels du secteur vert et stimuler les rencontres, échanges et connaissances au sein du métier.

Il y a présenté la réalisation d'un jardin d'une ancienne ferme dans un hameau de Vielsalm.

Après avoir obtenu 3 médailles d'argent à ce concours, en 2007, 2010 et 2019, Michaël a obtenu, le 23 octobre 2020, la médaille d'or dans la catégorie « Jardins de moins de 350 m² ».

Au fil des années, Michaël s'est forgé une solide réputation dans la création sur mesure d'aménagements extérieurs. Avec ses 3 salariés, il réalise également, avec beaucoup de minutie, tous les travaux d'aménagement de ceux-ci : terrassement, plantations, réalisation de murs, chemins, escaliers, abris, fontaines, piscines, terrasses, ...

L'entreprise Michaël Lebecque sprl, c'est aussi une pépinière où sont cultivées plus de 350 sortes d'arbres et de plantes s'adaptant parfaitement au climat de la Haute Ardenne.

Le Collège communal adresse ses félicitations à Michaël pour cette médaille d'or.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur son site internet www.votrejardin.be.

NOUVEAU !

MÉDECINS - OUVERTURE DU CABINET GRANDJEAN RIGUELLE

Le Dr Riguelle et le Dr Grandjean ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture de leur cabinet de médecine générale à Courtil 83 (ancien presbytère) à partir du 04 janvier 2021.

Les consultations auront lieu sur rendez-vous de 8h à 18h, du lundi au vendredi.

Vous pouvez les joindre au 080/67.87.74 à partir du mois de janvier.

Au plaisir de vous rencontrer.

FERME MAGALI ET PIERRE

RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU ET DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

En raison de la pandémie COVID 19, nous devons revoir notre fonctionnement pour le relevé des compteurs et la distribution des sacs.

COUPON À DÉCOUPER - COMPTEUR D'EAU

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... N° : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

N° compteur : ..... INDEX : ☐☐☐☐☐ , ☐☐ m³ Date : ...../ ..... / 2021

Si vous possédez un autre abonnement à l'eau (gîte, atelier, salle de villages, étables, ...), veuillez indiquer les informations ci-après :

N° compteur :..... INDEX : ☐☐☐☐☐ , ☐☐ m³

Signature :

COUPON À DÉCOUPER - PROCURATION DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Je soussigné: Mme. - Mr. : .....

Adresse : .....

Autorise Mme. - Mr. : .....

Adresse : .....
à reprendre mes sacs résiduels et bio pour l'année 2021.

Gouvy, le ..... 2021 Signature :

RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU ET DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

RELEVÉ COMPTEUR D'EAU

Nous vous demandons de nous fournir l'index de celui-ci en complétant le talon en page 27.

Plusieurs options s'offrent à vous pour nous le communiquer le plus rapidement possible et au plus tard le 13/02 :

- en le déposant auprès du préposé communal lors de la distribution des sacs poubelles (voir info ci-dessous) ;
- par courriel à l'adresse suivante : claire.clotuche@gouvy.be;
- par courrier ou en le déposant dans la boîte aux lettres de la Maison Communale, Bovigny 59 – 6671 GOUVY.

Informations et contact : Claire CLOTUCHE - 080/29.29.24 – claire.clotuche@gouvy.be

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Cette année, les sacs seront distribués le samedi lors de permanences organisées par ancienne commune. Les cartes de fréquentation du parc à conteneurs pour 2021 vous seront remises à cette occasion et celles de 2020 pourront être reprises.

Merci d'emporter vos sacs réutilisables pour enlever vos sacs poubelles.

Nous vous invitons à vous présenter à la permanence prévue pour votre village, entre 9h00 à 13h, dans le respect des règles de distanciation sociale et des mesures Covid en vigueur (port du masque et désinfection des mains avant le passage).

Les langes pour enfants ne pouvant plus être jetés dans les sacs bio, 5 sacs gris supplémentaires seront remis aux ménages par enfant de moins de deux ans.

A partir du lundi 15 février 2021, les sacs seront aussi disponibles **uniquement** sur rendez-vous, les mardis, mercredis de 9 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 ainsi que les jeudis matins de 9 à 12h30 au guichet de l'accueil à l'Administration à Bovigny.

Informations et contact : Chantal HUGET - 080/29.29.29 – chantal.huget@gouvy.be - www.gouvy.be.

Les sacs pour une tierce personne ne seront remis que sur présentation de la procuration de la page 27 dument complétée.

Villages		Lieu	Samedis
6670	Gouvy-Limerlé-Steinbach	Ecole de Ourthe	16/01/2021
6671	Bovigny-Courtil-Halconreux-Honvelez-Cierreux-Rogery	Garage communal	30/01/2021
6672	Beho-Ourthe-Wathermal-Deiffelt	Ecole de Ourthe	23/01/2021
6673	Cherain-Sterpigny-Rettigny-Renglez-Vaux-Brisy	Ecole de Cherain	06/02/2021
6674	Montleban-Lomré-Langlire-Baclain-Hallonru	Ecole de Cherain	13/02/2021

COUPONS À DÉCOUPER EN PAGE 27